

# L'engagement en toute liberté

## COMMUNICATION CAPGEMINI

N°2 – 2023



Chers collègues,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous constatons l'intérêt croissant des salariés pour notre syndicat nouvellement arrivé chez Capgemini. Pour mémoire, cette entrée procède de l'arrivée d'ex-salariés Altran sur le navire amiral. Mais notre enthousiasme s'est vu refréné par une suite d'entraves administratives nous privant des moyens de communication mis à la disposition des autres organisations syndicales. Quid de notre droit à bénéficier des mêmes outils et fichiers que les autres OS pour communiquer ?

### Construire un avenir commun passe par l'égalité des moyens

Présent aux côtés des salariés d'ALTRAN depuis 12 ans, notre syndicat a pu apprécier les moyens mis à la disposition des organisations syndicales pour faire entendre leur voix, leurs revendications et les résultats obtenus. Et c'est avec ce niveau d'attente que vos élus AMplitude ont pris place chez CAPGEMINI avant de constater une inégalité de traitement nous privant d'une tribune aussi accessible que celle de nos homologues. Bien évidemment, nous nous employons à résoudre cette situation, mais le temps presse, les élections 2023 du CSE approchant à grands pas. Voilà pourquoi, plus que jamais, nous avons besoin de vous pour faire connaître nos propositions.

### Une construction qui passera par la conciliation des idées sans compromission

En qualité de **syndicat représentatif** chez ALTRAN depuis 2019, AMplitude a choisi la voie de la conciliation avec la direction afin d'aboutir, autant que possible, à des solutions respectueuses des différentes parties. Cette manière de travailler nous a permis de préserver ainsi un dialogue constructif même dans les moments de négociation les plus complexes. Cet état d'esprit ne nous a cependant jamais privé de notre liberté de parole, car tout peut être dit, même s'il reste essentiel de trouver la bonne façon de le dire. C'est ce que nous nous employons à faire depuis notre création, sans aucune compromission.

### Chacune de vos voix compte pour nous faire entendre

Pour accéder à la table des négociations chez CAPGEMINI, nous avons besoin de chacun de vous, ex-ALTRAN ou salariés établis désireux d'améliorer ce qui peut l'être : mise en corrélation du grade avec la position syntec, prise en charge des frais de transport, équité des évolutions de salaires sur la base du travail réalisé, égalité homme-femme et prévention des risques psychosociaux. En d'autres mots, agissons ensemble pour une vie en entreprise qui permettra l'épanouissement de tous.

Bien sincèrement vôtre,

L'équipe **AMplitude**

#### Ce mois-ci :

- ✦ Édito
- ✦ Quid de notre droit à communiquer ?
- ✦ Le calendrier électoral
- ✦ Développement durable
- ✦ Épargne temps
- ✦ Rejoignez Amplitude !
- ✦ Appel à candidatures (ci-joint)



- ✓ **Prévention RPS :**  
Rapprochez-vous de vos collègues ALTRAN transférés chez Capgemini pour savoir comment cela se passe pour eux. En cas de problème, contactez-nous ou dites-leur de nous contacter.
- ✓ **Élections 2023 :** Devenez membre actif ou, plus simplement, soutenez les actions de notre syndicat.
- ✓ Aidez-nous à communiquer en parlant d'AMplitude et contribuez à nos avancées en partageant vos idées avec vos représentants Amplitude et vos instances représentatives.

## Quid du droit d'AMplitude à communiquer chez Capgemini ?

Loin de vouloir tomber dans la paranoïa et bien qu'AMplitude soit un **syndicat représentatif chez ALTRAN France depuis décembre 2019** et la **3e organisation syndicale dans l'UES**, nous nous trouvons dans l'obligation de nous interroger face à l'accueil qui nous a été réservé par la direction de Capgemini.

### Un accès difficile aux informations

En qualité de nouveau syndicat chez Capgemini, et avec des ex-salariés Altran fraîchement basculés, nous avons créé le 28 avril dernier deux sections syndicales, une INFRA et l'autre APPLI, alors que la négociation du protocole d'accord préélectoral était déjà en cours. Nous avons ensuite entrepris de partir à la découverte de toutes les informations utiles (organisation de l'entreprise, accords signés, fichiers des salariés...). Et c'est là que nous avons pu constater que nous n'avions pas accès au RUP (Registre Unique du Personnel).

### Une différence de traitement

Où la voyons-nous ? La direction Capgemini avait la possibilité de mettre toutes les OS sur un pied d'égalité en adressant les fichiers RUP à toutes les OS lors de la négociation du PAP (Protocole d'Accord Préélectoral), comme cela se fait chez Altran. Mais la direction a tout simplement refusé de le faire en se basant sur un accord relatif au fonctionnement et aux moyens des organisations syndicales au sein de l'UES Capgemini.



### Un accord peut-il justifier une inégalité ?

Nous ne comprenons pas la position de Capgemini qui se retranche derrière un accord n'ayant pas, selon nous, une relation directe avec les élections, car dans le cadre du PAP, la direction avait la possibilité de mettre à disposition de toutes les OS les fichiers des salariés. Et cette dernière a refusé en connaissance de cause. Cette situation nous empêche de communiquer facilement avec les salariés des périmètres INFRA et APPLI comme le font les autres organisations syndicales.

### Amplitude, un syndicat PAS comme les autres

Capgemini a ainsi fait de nous **un syndicat pas comme les autres** en nous refusant une égalité de traitement, pourtant légitime, dans la qualité d'écoute et les moyens mis au service des représentants de ses salariés. Cependant, cette **criante injustice** n'a fait que renforcer notre volonté de **faire entendre encore plus fort une voix syndicale nouvelle chez Capgemini, celle d'AMplitude**. Pour nous y aider, nous vous invitons à nous rejoindre nombreux et **pour celles et ceux qui souhaitent s'engager à nos côtés** à répondre favorablement à notre **appel à candidatures pour le second tour**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [syndicat-amplitude.fr](http://syndicat-amplitude.fr)

## Infos sur le calendrier électoral



Le processus des **élections CSE Capgemini** est en cours puisque le PAP a été validé et le déroulement du calendrier communiqué à tous les salariés. Pour mémoire, voici la date des principales étapes :

- ✓ **5 septembre** : affichage sur le déroulement des élections et appel à candidatures.
- ✓ **4 octobre** : publication des listes électorales des employés aux OS.
- ✓ **12 octobre à midi** : démarrage de la campagne électorale.
- ✓ **24 octobre** : affichage des listes des candidats du 1<sup>er</sup> tour.

### ⇒ 9 – 15 novembre : scrutin du 1<sup>er</sup> tour

- ✓ **15 novembre** : affichage des résultats.
- ✓ **16 novembre** : appel à candidatures 2<sup>n</sup>d tour.
- ✓ **20 novembre jusqu'à 14h** : démarrage de la campagne électorale.
- ✓ **22 novembre** : affichage des listes des candidats du 2<sup>n</sup>d tour.

### ⇒ 7 – 13 décembre : scrutin du 2<sup>n</sup>d tour

Pour vous aider à bien appréhender les mécanismes, dispositions légales et conditions de déroulement des élections professionnelles, rendez-vous sur le site [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr). N'hésitez pas également à vous rapprocher de vos élus AMplitude pour plus de renseignements. Ils sont à votre écoute.

## CONTACTEZ VOS REPRÉSENTANTS AMPLITUDE CHEZ CAPGEMINI



**Laurent RAILLOT**  
Trésorier Adjoint  
RSS INFRA CAPGEMINI  
Tél. 07 64 44 61 35



**Eric ROBIN**  
RSS APPLI CAPGEMINI

## Le développement durable : plus qu'un sujet de campagne...

Le CSE APPLI est doté d'une commission Eco-Citoyenneté. Celle-ci a vocation à sensibiliser les salariés sur les thématiques du respect de l'environnement, de la biodiversité et de la citoyenneté. Si cette initiative issue de la loi Climat et résilience nous paraît excellente, dans les faits, les élus ne disposent pas de moyens supplémentaires sur le terrain pour mettre en place des actions spécifiques sur le sujet du développement durable.



C'est pourquoi, si nous avons des élus au second tour des élections CSE 2023, nous proposerons d'aller plus loin dans cette démarche en élargissant la commission ad hoc au développement durable. Celle-ci aura pour ambitieux objectif de s'aligner sur les objectifs du groupe A Sustainable Future en demandant une semaine de 4 jours pour tous les salariés travaillant dans les locaux de Capgemini. Le 5e jour serait celle du télétravail pour tous, et le même jour de la semaine afin d'aboutir à moyen terme à la fermeture des locaux une fois par semaine, avec à la clé moins de déplacements et de frais de fonctionnement.

Notre proposition vise à mettre en œuvre une nouvelle manière de travailler en économisant les ressources aussi bien naturelles qu'humaines.

## À quand l'épargne temps ?

Contre toute attente, Capgemini n'a pas encore mis en place de **compte épargne temps (CET)** alors même que celui-ci permet aux salariés de tirer parti des périodes de congé ou de repos non prises. À cette fin, un accord devra prévoir l'**ouverture du CET** et c'est donc là un des différents objectifs de notre syndicat AMplitude : préserver le droit de chacun à la juste rémunération de son travail en évitant la perte de vos droits aux congés payés pour une raison ou pour une autre. Ceux-ci sont des éléments à part entière de votre rémunération, voilà pourquoi notre syndicat AMplitude ambitionne de faire entendre sa voix pour que vous puissiez bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée de vos congés payés et vos RTT sans jamais avoir à y renoncer.



# Rejoignez AMplitude !

Grâce à vous, AMplitude est devenu en quelques années à peine un **syndicat représentatif au niveau de l'UES et du Groupe Altran**. Pour cela, chacun de nos membres s'est attaché à rester dans une démarche constructive résolument tournée vers les solutions par le biais d'un dialogue apaisé, et néanmoins ferme.

Notre syndicat a ainsi su, contre vents et marées, affirmer sa place et sa détermination dans l'entreprise. Pour conforter encore notre influence chez Altran, et assurer notre représentativité chez Capgemini, nous avons besoin de vous afin de mettre cette belle énergie au service **d'un avenir commun plus équitable et solidaire**.

Engageons-nous tous ensemble, chers collègues, pour maintenir et développer encore notre dynamique positive. Mobilisons-nous massivement, unissons nos voix et continuons à faire la différence. Notre succès dépend de notre **engagement collectif** et de notre volonté de défendre nos droits, nos valeurs et notre vision d'un environnement de travail juste et épanouissant. Ensemble, nous sommes plus forts !

## REJOIGNEZ-NOUS ET AGISSONS ENSEMBLE POUR UN VRAI DIALOGUE SOCIAL.

Contactez-nous par email à [contact.amplitude.capgemini@gmail.com](mailto:contact.amplitude.capgemini@gmail.com)

## LE BUREAU



**Fabrice BARTHIER**  
Secrétaire Général



**Emmanuelle CARABELLI**  
Trésorière



**Sébastien ODDI**  
Secrétaire adjoint  
DSCG UES ALTRAN



**Laurent RAILLOT**  
Trésorier adjoint  
RSS Infra Capgemini



**Christelle VALENCIA**  
Responsable Comm.  
DS Méditerranée  
UES ALTRAN



**Antoine MASSOL**  
Responsable Stratégie



## BULLETIN D'ADHÉSION à nous retourner par email



<p><b>Je soussigné(e)</b> <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme</p> <p>Nom : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Date de naissance : .../.../....</p> <p><input type="checkbox"/> <b>souhaite adhérer au syndicat AMplitude pour 2023</b></p> <p>Date : ... /.../2023</p> <p>Signature :</p>	<p><b>Coordonnées personnelles :</b></p> <p>N° et voie : .....</p> <p>Complément : .....</p> <p>Code postal : ..... Ville : .....</p> <p>Téléphone portable : ..... .....</p> <p>Email personnel : .....@.....</p> <p><b>Dès réception de ma cotisation annuelle, une carte de membre me sera envoyée par email.</b></p>
--	--